

LA LETTRE « CERTIFIÉE »

NOVEMBRE 2020



PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur



EDITO

En 1999, des propriétaires forestiers se sont réunis pour créer un système de certification forestière qui démontre l'excellence en matière de gestion durable des forêts.

20 ans plus tard, PEFC est le plus grand système de certification forestière au monde ! Cependant, chacun doit être conscient que ce grand système international repose sur des engagements pris au niveau local.

Aujourd'hui, 80% des gens habitent dans des villes et considèrent que la forêt est le dernier refuge de nature sauvage qu'il ne faut surtout pas toucher, même si elle ne leur appartient pas. Il en résulte que chaque propriétaire forestier public ou privé doit de plus en plus souvent justifier sa gestion forestière auprès du public.

Les exemples médiatisés de mise en cause du travail en forêt sont dorénavant fréquents.

La certification forestière est la réponse, preuve publique de l'engagement dans des pratiques responsables et durables, garantie pour les consommateurs et les entreprises qui utilisent des produits en bois ou à base de bois.

La prise de conscience du public sera longue et nécessitera efforts et persévérance.

La certification PEFC est la bonne porte d'entrée pour y parvenir.

Christian Salvignol - Président

Lettre réalisée avec le soutien financier de :



EVOLUTION DE PEFC PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Cette dernière année PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur a connu d'importants changements. Des changements qui étaient nécessaires pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et préparer ceux de demain.



> Un renforcement des exigences

Pour répondre aux attentes d'une société toujours plus soucieuse de la préservation des forêts PEFC devra renforcer ses exigences et ses contrôles. Cela a commencé dès 2018 avec l'augmentation du nombre de contrôles en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

> Une augmentation de la demande régionale en bois PEFC

En parallèle la demande en bois certifié croit dans notre région mais les acheteurs ont de plus en plus de difficultés à s'approvisionner en bois PEFC. C'est dans ce contexte que PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur a établi un plan de développement des surfaces certifiées afin de répondre à la demande de la filière forêt-bois.

> Un changement au sein de l'équipe de PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'association a également connu des changements au sein de son équipe avec l'emploi d'une déléguée régionale permanente : Marie de Guisa. Elle devient le contact privilégié des propriétaires, des entreprises participantes et des partenaires.

Contact : 07 85 78 26 25 - pefc.paca@gmail.com



<https://www.facebook.com/pefc.paca>

Paul Fabre, ancien Président de Cotelub :

« La certification PEFC est une excellente porte d'entrée pour s'engager et attester de nos pratiques de gestion durable de nos forêts. Elles représentent un enjeu de territoire essentiel à plusieurs titres : production de matière première, captation de CO2, participation à la transition énergétique, entretien de la biodiversité, création d'emplois... »

Un projet de filière...

Ce projet s'est réalisé grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs du terrain : Office national des forêts, interprofession régionale FIBOIS SUD, etc. L'ONF par son action, à l'écoute des communes de COTELUB, permet de répondre au cahier des charges PEFC. Gazel Energie dans le cadre de son programme Lab'Forêt a permis le financement de cette opération qui est positive pour l'ensemble de la filière.

... au service d'un territoire

La dynamique et l'exemplarité de la forêt publique devraient permettre une prise de conscience chez les propriétaires forestiers privés qui seront plus enclins à entrer dans la démarche PEFC pour leurs forêts dans un environnement communal déjà certifié.

1^{ère} EN FRANCE : COTELUB FAIT CERTIFIER L'ENSEMBLE DE SES COMMUNES !

La communauté territoriale du Sud Luberon (COTELUB) dans le Vaucluse, est la 1^{ère} intercommunalité en France et dans notre région à faciliter l'accès à la certification forestière PEFC pour l'ensemble de ses communes !



L'objectif de ce projet pilote est de certifier l'ensemble des forêts communales d'un territoire en s'appuyant sur la dynamique intercommunale. Plusieurs réunions d'information sur les enjeux autour de la filière forêt-bois ont eu lieu, mobilisant l'ensemble des élus de l'intercommunalité.

La certification PEFC est la première pierre à l'édifice permettant d'engager une dynamique en faveur de la gestion durable des forêts.

Cette « massification » de la certification permet de répondre aux attentes des industriels et entreprises de notre région qui sont de plus en plus à la recherche de bois certifiés PEFC. Les élus de COTELUB ont souhaité montrer l'exemple dès juillet 2018 en prenant en charge la contribution PEFC pour l'ensemble de ses communes.

Les communes bénéficient ainsi d'un label de reconnaissance de leur engagement dans la préservation des forêts et contribuent au développement de la filière forêt-bois locale.

> Déjà 1 865 ha certifiés pour 6 communes ! Les 5 communes restantes sont en cours de certification.

« GRAINE DE PEFC »

Ce projet d'ampleur nationale est né en Provence-Alpes-Côte d'Azur ; il a pour objectif de former les apprentis et les formateurs des centres de formation aux métiers de la forêt à la certification de la gestion durable des forêts.



Alors que le 21 mars 2019 célébrait « Les forêts et l'éducation », PEFC a organisé tout au long du mois de mars 2019 en partenariat avec l'Association Nationale Pour la Formation aux Métiers de la Forêt, des sessions de formation dans les écoles forestières de 9 régions de France.

Destinées aux élèves et professeurs des centres de formation aux métiers de la forêt, ces demi-journées dispensées par PEFC avaient vocation à présenter la certification de gestion durable de la forêt PEFC, et son engagement en tant que gardien de l'équilibre forestier.

A l'issue de ces formations, les écoles se sont vu remettre une distinction « Ecole ambassadrice PEFC », et les étudiants un « passeport PEFC », validant leurs nouvelles compétences.

PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur a ainsi formé 45 élèves et apprentis du Centre Forestier de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur à La Bastide-des-Jourdans dans le Vaucluse.

Cette action sera de nouveau programmée en 2021.

Journées des ambassadeurs PEFC

L'interprofession régionale FIBOIS Sud en partenariat avec PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur a lancé la mise en place d'un réseau d'ambassadeurs PEFC constitué d'acteurs forestiers en contact régulier avec des propriétaires publics et privés pour promouvoir la certification sur le terrain.

Ainsi FIBOIS Sud a animé deux journées de formation dont l'objectif était de co-construire un discours commun sur la certification PEFC adapté aux spécificités régionales.

Des outils de communication seront mis à disposition des ambassadeurs.

D'autres sessions de formation sont également prévues.



> En 2019, PEFC a formé 1 200 étudiants aux enjeux et aux pratiques de gestion durable des forêts françaises.

L'AFAB rejoint PEFC !

L'association forestière pour l'amélioration des boisements (AFAB) basée à Gap dans les Hautes-Alpes a fait certifier en mars 2020 l'ensemble des forêts adhérentes : soit près de 7 400 ha pour 214 propriétaires. Il s'agit du plus grand propriétaire forestier privé certifié PEFC de la région !

INOVA Energie obtient la certification forestière PEFC !

Cette centrale à biomasse à Brignoles dans le Var, baptisée Sylviana, a fait certifier sa chaîne de contrôle PEFC en mai 2019 !

Il s'agit du 3^e plus gros consommateurs de bois forestiers dans notre région. Ainsi 140 000 tonnes de bois sont prélevées sur la forêt provençale dans un rayon d'une centaine de kilomètres autour du site de Brignoles.

En faisant certifier ses approvisionnements, Inova veut s'assurer que ses bois sont issus de forêts gérées durablement.

LES PARTICIPANTS

Focus sur les chiffres au 30 septembre 2020 :



8,1 MILLIONS D'HECTARES DE FORÊT CERTIFIÉS PEFC (MÉTROPOLE ET GUYANE)

438 140 HECTARES DE FORÊT CERTIFIÉS PEFC

72 000 PROPRIÉTAIRES FORESTIERS ADHÉRENTS

943 PROPRIÉTAIRES FORESTIERS ADHÉRENTS

3 101 ENTREPRISES DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS-PAPIER

159 ENTREPRISES DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS-PAPIER

1/3 DE LA FORÊT FRANÇAISE CERTIFIÉ

27 % DE LA FORÊT RÉGIONALE CERTIFIÉS

33 CONTROLES PEFC EN 2019

- ✓ 1 entreprise de travaux forestiers
- ✓ 3 exploitants forestiers
- ✓ 9 propriétaires privés
- ✓ 10 forêts domaniales
- ✓ 10 communes



Lors de ces contrôles, 13 non-conformités ont été émises. 24 contrôles sont prévus en 2020.



GARDIEN DE L'ÉQUILIBRE FORESTIER

PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur
Pavillon du Roy René - CD7 Valabre
13120 GARDANNE
Tél. : 07 85 78 26 25
Mail : pefc.paca@gmail.com



www.ofme.org/pefc-paca
www.pefc-france.org

Directeur de la publication : Christian Salvignol
Rédaction : PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur
Crédits photographiques : Ohwood, PEFC France, PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur
ISSN : 2271-2828

Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au Règlement Européen 2016/679/UE du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous disposez de droits d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation de portabilité de vos données personnelles que vous pouvez exercer en vous adressant à PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur - Pavillon du Roy René - CD7 Valabre - 13120 GARDANNE - 07 85 78 26 25 - pefc.paca@gmail.com.
Votre demande devra indiquer votre nom et prénom, adresse e-mail ou postale, être signée et accompagnée d'un justificatif d'identité en cours de validité.